

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville**

Démocratie locale

REF : DDLPV2011020

Signataire : SM

**OBJET : Régularisation du versement de la subvention régionale « Animation
Sociale des Quartiers » pour l'année 2010**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la convention « Animation sociale des quartiers » de la Région Ile de France N° CR 71-0//58 du 26 juin 2008 et notamment ses articles 2 et 4,

Vu l'avenant CP n°10-693 du 14 octobre 2010 à la convention susvisée,

Vu la délibération n°155 du 23 juin 2010 relative à la programmation 2010 de l'enveloppe régionale « animation sociale des quartiers »,

Vu la délibération n°226 du 23 septembre 2010 relative à la modification de la programmation 2010 de l'enveloppe régionale « animation sociale des quartiers »,

Vu le budget communal,

Considérant l'importance pour la ville et ses associations de bénéficier de l'enveloppe annuelle « animation sociale des quartiers » de la Région Ile-de-France pour financer des projets de développement social des quartiers,

A l'unanimité.

DELIBERE :

PREND ACTE de la modification de la subvention attribuée pour le projet « Itinéraire Théâtral : regarder, s'exprimer, s'insérer » porté par l'association Rencontres Ici & La, soit 812 € au lieu de 3 000 €.

MODIFIE le montant de la subvention globale de la Région versée à la Ville qui est ramené à 48 107 € au lieu de 50 295 €.

IMPUTE en recettes au 304/7472/020 et en dépenses au 304/6574/60.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/07/2011

Publié le : 07/07/2011

Certifié exécutoire le : 08/07/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué